

AVRIL  
2017

N°1

# OUTREMER EN RÉSEAU



## COMPOSITION DU BUREAU

### Présidente :

Mme Sophie CHARLES,  
1<sup>ère</sup> Adjointe Saint Laurent du Maroni

### Vice Présidents :

**Saint-Pierre & Miquelon :** Mme Karine CLAIREAUX,  
Sénateur Maire de St Pierre

**Martinique :** M. Athanase JEANNE ROSE,  
Maire de Saint-Joseph

**Guadeloupe :** Mme Marie Yveline PONTCHATEAU,  
Maire de Baillif

**La Réunion :** Mme Line Rose BAILLIF,  
Maire adjointe des Avirons

**Nouvelle Calédonie :** Monsieur Jean Patrick TOURA,  
Maire de Thio

**Polynésie Française :** Mme Sylviane TEROOATEA,  
Maire de Uturoa

**Mayotte :** Mme Hanima IBRAHIMA,  
Maire de Chirongui

**Collectivités :** Mme Denise HOARAU,  
Conseillère Régionale 974

### Groupements de communes :

M. Maurice GIRONCEL, Président du SIDELEC 974

**Secrétaire général :** M. Maurice BONTE,  
Maire de L'Ajoupa Bouillon

**Trésorière :** Mme Lucie WECK MIRRE,  
Maire adjointe de Saint-Claude

**Membres :** Mme Annick ARON LEVEILLE,  
1<sup>ère</sup> Adjointe Sinnamary 973

M. Nestor GOVINDIN,  
Conseiller Municipal Cayenne



Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous présenter la nouvelle "Lettre de l'ACCD'OM" qui change de présentation et devient Outre Mer en réseau. Un outil d'information et de partage qui est à votre disposition et auquel vous pouvez contribuer en nous faisant parvenir des articles et des photos. Nous avons prévu de vous le faire parvenir tous les trois mois et si nécessaire avec une fréquence plus courte.

La nouvelle équipe s'est mise au travail dès le début de l'année en tenant une réunion du bureau le 9 janvier en Guadeloupe, dans les locaux de la Région, puis une deuxième le 17 mars, en Guyane, à Sinnamary, qui a été suivie de la tenue d'un conseil d'administration à la mairie de Saint Laurent du Maroni. Vous trouverez l'essentiel des décisions prises et l'actualité de l'association au fil de cette publication.

Je suis bien placée pour vous parler de l'actualité guyanaise qui fait la une des médias depuis plusieurs jours. Pour tous ceux qui connaissent la Guyane, il est évident que les retards structurels de ce territoire sont prégnants. Les difficultés récurrentes et l'inégalité de traitement ainsi que des réponses inadaptées dans les secteurs tels que l'énergie, l'éducation, l'agriculture, l'économie, le désenclavement, la santé et le social sont le lot de la Guyane depuis des décennies.

Des revendications légitimes sont portées par le collectif "Pou lagwiyan dékolé". Ce mouvement historique déplace des milliers de personnes, c'est le combat de tout un peuple.

Ce que je peux souhaiter de mieux, c'est que cette mobilisation puisse profiter à la Guyane et à l'ensemble des outre mer.

En ce début de présidence de la région Atlantique, cela me permet de mettre en avant la nécessité d'être unis. Les temps sont difficiles pour tous mais si nous baissions les bras, si chacun essaie de se battre de son côté, nous ne réussirons pas. La réussite est dans l'Union qui fait la Force. Aussi, je ne peux que vous encourager à convaincre ceux qui sont encore en dehors de l'ACCD'OM à nous rejoindre.

En amont de cette situation, nous avons fait parvenir une question à tous les candidats à la Présidentielle s'agissant des dotations accordées à nos collectivités. Vous trouverez, un peu plus après, l'intégralité de cette question.

Notre congrès 2017 en Guadeloupe s'organise et j'espère que vous pourrez y contribuer et y participer.

A bientôt.

La Présidente de l'ACCD'OM

Sophie CHARLES

Toutes les informations sur le site de l'association [www.france-accdom.org](http://www.france-accdom.org)  
Vous pouvez également nous rejoindre sur notre page Facebook





## L'ACCD'OM S'ADRESSE aux candidats à l'élection présidentielle

Mesdames et Messieurs les candidats,

Les communes et collectivités des Outre Mer sont confrontées à une disparité par rapport à celles de la métropole au regard des dotations qui leur sont attribuées par l'Etat et une péréquation qui les défavorise.

En effet, si certaines spécificités sont prises en compte en partie, d'autres obèrent nos budgets et ne font l'objet d'aucune compensation.

Le cadre socio-économique dans lequel évoluent nos collectivités varie d'un territoire à l'autre et est bien différent de celui des communes métropolitaines : géographie, population et démographie, taux de chômage, rémunération, logement, retards structurels... **Les situations ne sont pas comparables.**

Conscients de la situation économique du Pays, nous avons exprimé notre volonté de participer à l'effort national de redressement. Néanmoins, le fossé se creuse entre les collectivités hexagonales et ultramarines.

Les outre Mer c'est 2,8 Millions d'habitants, 97 % de la Zone Economique Exclusive de la France, son positionnement géographique dans les trois océans et sa place importante dans la biodiversité planétaire justifient et nécessitent un traitement particulier de l'Etat et de l'Europe.

Vous êtes candidat à l'élection présidentielle et **votre opinion sur cette situation et les pistes de compensation que vous pourriez nous proposer nous intéressent au plus haut point.**

**Sophie CHARLES**  
Présidente de l'Association  
des communes et Collectivités  
D'Outre Mer

215 bis Bld Saint-Germain  
75007 PARIS

President@france-accdom.org  
contact@france-accdom.org

## CONSEIL D'ADMINISTRATION



Réuni à la mairie de Saint Laurent du Maroni le 17 Mars, le conseil d'administration a notamment examiné les comptes 2016 de l'association et adopté le budget prévisionnel 2017. Concernant les comptes 2016, le résultat est bénéficiaire de 11 K€, contre 61 K€ l'année précédente, soit une baisse de 36 K€ malgré une augmentation des recettes droits d'inscriptions congrès et des cotisations. Cette diminution significative s'explique principalement par les variations suivantes :

- hausse des dépenses de congrès de 125 K€ ;
- hausse des charges externes de 21K€ essentiellement due à l'appel aux services d'un prestataire "consultant finances locales";
- augmentation des provisions clients douteux.

**Le budget prévisionnel 2017 a été adopté pour un montant total de 466 350 euros en se basant sur de nouvelles adhésions, notamment de grandes collectivités.**

L'association est intervenue pour soutenir la demande des élus du sud de La Réunion concernant la desserte de l'aéroport de Pierrefonds par un communiqué et un courrier au 1<sup>er</sup> Ministre. Elle est intervenue également concernant l'Agence Française de la Biodiversité en regrettant que ce nouvel outil ne prenne pas en compte tous les bassins et en s'associant pleinement au sentiment d'insatisfaction résultant de la composition de l'AFB et des décisions d'implantation qui pénalisent fortement la composante Océan indien des Outre Mer. Finalement, le Parc naturel marin de Mayotte a obtenu un siège au conseil d'administration.

Nous avons également exprimé notre solidarité à La Polynésie Française durement touchée par de fortes intempéries.



Le bureau à Sinnamary



## EN BREF

» Prévues à Angers fin juin, les 3<sup>èmes</sup> rencontres des centres de gestion des Outre Mer pourraient finalement se tenir le samedi précédant notre congrès le 21 octobre.

» L'ACCD'OM sollicitera son agrément comme organisme de formation auprès du CNFEL.



» La Présidente, Sophie CHARLES, a rencontré le Président de la CTM, Monsieur Alfred MARIE JEANNE, le 20 Mars à Fort-de-France. Le vice Président Athanase JEANNE ROSE et le Secrétaire Général, Maurice BONTE, étaient à ses côtés ainsi que le Délégué Général.

## PARTENARIAT



Le CLUSTER GAT CARAIBES, Mme Sandra CASANOVA et la présidente de l'ACCD'OM, Mme Sophie CHARLES.

L'ACCD'OM et le CLUSTER GAT CARAIBES œuvrant pour l'intégration économique régionale des Outre-mer, ont signé une convention de partenariat le 20 Mars à Fort-de-France.

Les thématiques prioritaires de travail et le programme d'actions communes permettront aux deux associations de mettre en commun leurs réseaux d'acteurs publics et privés ultramarins, ainsi que leurs partenaires étrangers, avec des actions particulières dans les thématiques suivantes :

- Echange d'informations et recherche commune de solutions aux problématiques d'insertion économique des Outre Mer dans leur environnement régional ;
- Promotion commune et réciproque des actions menées par les deux structures en faveur du développement des activités économiques durables au sein des territoires ultramarins en lien avec leur environnement régional ;
- Diffusion par les deux parties de la lettre d'informations du partenaire auprès de leurs adhérents respectifs et de leur lectorat ;
- Organisation, au moins une fois par an, d'un atelier sur des thèmes communs, dans un lieu ultramarin à définir ;
- Association réciproque et participation aux événements organisés par chacune des deux parties, pertinents pour l'objet commun de coopération.

Les deux parties s'obligent en outre à indiquer sur leur site Internet respectif l'existence de ce partenariat, avec un lien vers le site du partenaire.





## CONGRES 2017

Le congrès se tiendra en Guadeloupe cette année du 23 au 27 Octobre. Le thème général proposé par le bureau est "Sociétés et générations ultramarines en évolution, quelles perspectives?". Ce thème se déclinera sur plusieurs ateliers en cours de définition. Vos propositions de témoignages et de partage sont les bienvenues. Deux réunions de préparation se sont déjà tenues en Guadeloupe et un projet de programme a été établi. Celui-ci évoluera en fonction des propositions. Séances de travail en plénière, en ateliers et visites de terrains vont ponctuer la semaine. L'ouverture des travaux se fera au conseil Départemental et la clôture à la Région Guadeloupe. Une journée à Marie Galante est prévue ainsi qu'une session de formation avec l'AFCCRE sur l'action extérieure des collectivités territoriales. Trois thèmes seront déclinés :

### THEME 1 Les collectivités territoriales d'outre-mer face au défi de l'équilibre financier !

Nos collectivités sont montrées du doigt pour leurs problèmes financiers et les difficultés à maintenir l'équilibre de leur budget. Les enjeux de demain pré supposent de réussir l'exercice du développement des territoires dans un contexte budgétaire contraint. Comment revenir à l'équilibre et assumer les missions de service public tout en s'adaptant aux nouveaux enjeux des territoires ?

- **Utiliser le levier de la fiscalité**
  - Optimisation fiscale : maîtrise du territoire et adressage, collaboration Collectivités et services de l'Etat, rationalisation de l'urbanisme (PLU, approche intercommunale, bassin de vie)
  - Maîtrise de la masse salariale : contraintes liées aux recrutements sociaux, sur-rémunération
- **Oser les nouveaux modes de financement**
  - Fundraising
  - Mécénat d'entreprises
  - Fonds de concours...
  - Fonds européens : objectifs zéro "retours"
- **Mutualiser/rationnaliser**
  - Définir des objectifs pour sérier les actions
  - Schémas de mutualisation
  - Contrats Etat collectivités : CUCS, PAS

### THEME 2 Les outre-mer "bouillon de culture"

Chaque territoire ultra-marin détient une richesse culturelle à nulle autre pareille. La Guadeloupe présente le parcours entrepris pour la reconnaissance du "gros-ka" au patrimoine culturel immatériel, par l'UNESCO. D'autres départements et territoires partagent leur expérience :

- › La Réunion et le Maloya
- › La Polynésie Française et Le "Ori Tahiti"

› La Guyane et son carnaval "Touloulou"

› Une présentation du dispositif d'inventaire du patrimoine immatériel : exemple de la Réunion.

- **Quelle valorisation de l'inscription au patrimoine pour le développement économique (touristique) des territoires ultra-marins**
  - La valorisation des atouts : comité du tourisme, festival du gros-ka...
  - Les aides liées à l'obtention de l'inscription au patrimoine

### THEME 3 Jeunesse et vieillissement dans les sociétés ultra-marines

- **Comment l'évolution de nos sociétés, les impératifs économiques, les changements des liens familiaux modifient les modes de vie des personnes âgées.**
  - Place respective du maintien à domicile et du placement en établissement pour personnes âgées (conseil départemental, ARS, ORSAG).
  - Transmission intergénérationnelle.
  - Représentations sociales et médias : l'intergénérationnel fait toujours "vendre" (publicités, produits, loisirs) mais cela correspond-il toujours aux réalités sociales ?
  - Les territoires ultra marins devront-ils "s'occidentaliser" ? : colocation seniors, transport sénior à la carte, développement de l'accueil de jour...
- **Territoires ultra-marins et Silver économie** : métiers, offre de services, action sociale des collectivités (e-administration, services, développement de l'offre de loisirs seniors...)
- **Vieillesse et santé** : enjeux spécifiques alimentaires, hygiène de vie, surconsommation...
- **Quelles perspectives pour la jeunesse** : nouveaux métiers, économie verte et bleue, société numérique, écoles de la 2<sup>ème</sup> chance, ... Comment les jeunes de Guadeloupe voient-ils leur avenir ?

